



ÉCOLE

TERRADE

TITRE PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT MARCHAND

OBJECTIFS

En cohérence avec la stratégie commerciale de l'enseigne et dans le respect du cadre réglementaire, le responsable d'établissement marchand supervise l'ensemble des activités afin de garantir la satisfaction et la fidélisation des clients, tout en améliorant la performance économique et la rentabilité de l'établissement.

BLOCS DE COMPÉTENCES

- ♦ Coordonner et améliorer l'activité commerciale de l'établissement marchand
- ♦ Contribuer aux orientations stratégiques de l'enseigne et optimiser la performance économique de l'établissement marchand
- ♦ Manager les salariés de l'établissement marchand

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- ♦ Grandes et moyennes surfaces alimentaires ou spécialisées
- ♦ Boutiques
- ♦ Négoces interentreprises
- ♦ Autre établissement marchand

POURSUITE D'ÉTUDES

- ♦ Manager Commercial et Marketing

MÉTIERS VISÉS

- ♦ Gérant de magasin
- ♦ Gestionnaire de centre de profit
- ♦ Directeur de magasin, supermarché, grande surface, drive, supermarché de proximité
- ♦ Responsable de surface de vente, supermarché, magasin, boutique, succursale
- ♦ Responsable / animateur
- ♦ Responsable de point de vente
- ♦ Responsable de département
- ♦ Responsable e-commerce

RYTHME

Formation en continue
Formation en alternance

DURÉE

480 heures

MODALITÉS D'ADMISSION

Titulaire d'un diplôme ou d'une certification de niveau 5

OBTENTION DU TITRE PROFESSIONNEL
Responsable d'Établissement Marchand
enregistré au Répertoire national des
certifications professionnelles n°38666 code
NSF 312m, niveau 6

Retrouvez l'intégralité des
informations sur notre site internet :

